HEBDO
Campus
Bulletin d'information
du Centre universitaire
de Moncton
Université de Moncton
Vol. 19, no 3
25 août 1988

Lise Gautreau, ambassadrice acadienne aux Jeux Olympiques de Séoul

"Jamais je n'aurais cru que le tout se déroulerait de cette façon". C'est ainsi qu'a réagi la jeune Lise Gautreau à son arrivée à l'aéroport de Moncton, après s'être assurée une participation aux Jeux Olympiques de Séoul, qui débutent le 16 septembre. Près d'une centaine de personnes ont accueilli la gymnaste de 21 ans, originaire de Moncton, à sa descente d'avion, pancartes, fleurs et ballons en mains.

Lise Gautreau devient ainsi la première Acadienne a obtenir une place au sein de l'équipe olympique canadienne (s'il y en a eu d'autres, l'Association olympique canadienne n'a pu nous fournir de renseignements à son sujet).

Avec l'athlète étudiante à l'Université de Moncton, la délégation canadienne comprendra le pianiste de Moncton, Roger Lord, qui travaille étroitement avec Lise depuis deux ans. Lord sera également le pianiste attitré de l'autre canadienne à s'être qualifiée pour les Olympiques, la jeune Mary Fuzesi, de Thornhill, en Ontario.

Lise Gautreau, gymnaste acadienne de renommée internationale, a mérité une participation aux Jeux Olympiques de Séoul. Avec l'athlète étudiante à l'Université de Moncton, la délégation canadienne comprendra le pianiste de Moncton, Roger Lord, qui travaille étroitement avec Lise depuis deux ans. Lord sera également le pianiste attitré de l'autre canadienne à s'être qualifiée pour les Olympiques, Mary Fuzesi, de Thornhill. Dans la photo, Lise est accompagnée de son entraîneure, Mariana Roman.

Lise a tenu à préciser que tout n'a pas été facile, même après le retrait surprise de la championne olympique et canadienne, Lori Fung, avant même que la compétition de sélection ne commence. "Lorsque Lori a annoncé qu'elle se retirait des compétitions, nous avons réalisé que nos chances de participer aux Olympiques étaient biens meilleures. Malgré le retrait de Lori, il nous a fallu batailler jusqu'à la toute fin pour assurer notre participation aux Jeux de Séoul", dit-elle.

L'entraîneure de l'athlète de Moncton, Mariana Roman, pour sa part, était soulagée des résultats de la fin de semaine. "Rien n'a été facile, croyez-moi. Depuis l'incident de 1984, nous avons eu le temps d'y penser à ces Jeux Olympiques", de dire l'entraîneure de l'équipe de gymnastique rythmique sportive de l'Université de Moncton. Mme Roman ne figure pas au sein de l'équipe d'entraîneurs qui participera aux Jeux de la Corée du Sud.

Par ailleurs, à peine arrivée à Moncton, Lise Gautreau a dû prendre l'avion à destination de la Hongrie afin de participer à une compétition de niveau international.

Dans Hebdo-Campus du 8 septembre prochain, nous prévoyons vous présenter un entretien avec Lise sur sa vision des Olympiques, moins d'une semaine avant son départ pour Séoul.

25e 1963-1988
Bâtissons notre avenir

EMRC fait une présentation de manuels techniques en français à l'U de M

Énergie, Mines et Ressources Canada a élaboré une série de 14 manuels techniques en français et a présenté 105 jeux complets de ces manuels à l'Université de Moncton lors de la cérémonie soulignant le début de la construction du nouvel édifice du génie, sur le campus du Centre universitaire de Moncton.

La *Série de la gestion de l'énergie à l'intention des industries, commerces et institutions* comporte un certain nombre de manuels pratiques portant sur la gestion de l'énergie. Ces manuels visent à aider les gestionnaires et les opérateurs oeuvrant dans le secteur gouvernemental et dans le secteur privé à reconnaître les possibilités de gestion rationnelle de l'énergie au sein de leur organisme. Les manuels fournissent au praticien des équations mathématiques et des renseignements généraux sur la technologie et les techniques reconnues, ainsi que des exemples sur les façons d'améliorer le rendement énergétique.

Le directeur général de la Direction des économies d'énergie à Énergie, Mines et Ressources Canada, Maurice J. Ruel, a indiqué que ces manuels viendront s'ajouter à la collection de publications techniques en langue française qui servent actuellement à l'étude du génie mécanique. "Ils contribueront énormément à la formation en matière de gestion de l'énergie", dit-il.

Les manuels seront offerts aux étudiants et étudiantes en génie mécanique pour les aider à acquérir des connaissances en ingénierie, et plus précisément au chapitre de la gestion de l'énergie dans les domaines du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération.

L'Université de Moncton décernera ses premiers diplômes en génie mécanique en 1990.

Maurice J. Ruel, directeur général de la Direction des économies d'énergie à Énergie, Mines et Ressources Canada, présente au recteur, Louis-Philippe Blanchard, un échantillon de la série de manuels techniques en français offerte par le ministère à l'Université. On reconnaît également, dans l'ordre habituel: Narendra Srivastava, directeur de l'École de génie; Francis Weil, doyen de la Faculté des sciences et de génie; et Alan Miller, chef du secteur industriel et commercial au bureau du ministère à Moncton (à l'extrême droite).

La respiration consciente

Pour une deuxième année consécutive, Henri Arenstein donnera un programme de formation à la respiration consciente. Ce programme se donnera en français et se déroulera, soit à Moncton, soit à Bathurst, soit aux deux endroits selon le nombre et la provenance des personnes inscrites.

Henri Arenstein sera à Moncton pour présenter son programme, le vendredi 9 septembre, à 14 heures, au cinquième étage du pavillon Léopold-Taillon. Veuillez réserver votre place en laissant vos nom et adresse à Gilberte Couturier-LeBlanc, au 855-0781. Bienvenue.

Exposition

Une exposition de peintures récentes de Mario Doucet se poursuit jusqu'au 5 septembre, à l'Institut de Memramcook.

Université de Moncton Avis aux automobilistes

La direction du Centre universitaire de Moncton demande aux conducteurs et aux conductrices d'automobile, qui utilisent les voies d'accès et les aires de stationnement du campus, de respecter les règlements routiers de l'Université de Moncton, en plus des lois provinciales.

Les automobilistes devront conduire avec prudence, tout en respectant les panneaux de signalisation et les directives des agents et agentes de sécurité. De plus, on demande aux conducteurs et conductrices de ne pas stationner leur voiture le long des routes. Les contrevenants et contrevenantes verront leur véhicule remorqué à leurs propres frais et risqueront de perdre le privilège de conduire sur le campus.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le Service de sécurité du CUM, pièce 172, pavillon Léopold-Taillon, au numéro 858-4100.

La construction est en cours à l'édifice du génie

L'Université de Moncton sera prochainement dotée d'un nouvel édifice à son campus de Moncton. En effet, les travaux ont commencé depuis environ un mois en vue de la construction de l'édifice du génie (phase 1), à proximité du pavillon Rémi-Rossignol.

Ce nouvel édifice abritera les installations pour le programme du génie mécanique, qui sera offert pour la première fois cet automne. Des bureaux de professeurs et de la direction de l'École de génie y seront aussi aménagés.

D'une superficie de 30 000 pieds carrés, l'édifice de deux étages sera construit au coût d'environ 4,5 M$, y compris les coûts de l'équipement, l'ameublement et les honoraires d'architecte. Suite à un appel d'offre, la direction des travaux a été confiée à la firme Hervé LeBlanc Ltée de Moncton. Selon l'échéancier actuel, il est prévu que les travaux seront complétés à la fin mars 1989.

Conception moderne

Les plans, préparés par la firme d'architecte René LeBlanc et associés, de Moncton, (architecte de projet: Edmond Koch), donneront à l'édifice du génie une allure très moderne. L'extérieur sera recouvert de panneaux d'acier de couleur gris-argent. On remarquera également une voûte en verre surplombant l'entrée principale et le foyer de l'édifice.

A l'intérieur, en plus des bureaux pour le corps professoral et la direction de l'École, on y retrouvera un salon étudiant, des ateliers de travail et plusieurs laboratoires (robotique, cinématique et vibration, thermodynamique, génie mécanique, dessin par ordinateur).

Première phase

La planification et le choix de l'emplacement de l'édifice du génie ont été faits en tenant compte de la construction éventuelle d'une deuxième phase. Selon les autorités de l'Université, cette deuxième phase deviendra une nécessité au cours des prochaines années et servirait à loger les installations pour les programmes existants de génie civil et de génie industriel, et pour d'autres programmes qui pourraient être offerts à l'avenir, tel le génie électrique.

Les laboratoires et ateliers de génie civil et de génie industriel, de même que toutes les autres installations de la Faculté des sciences et de génie sont présentement situés dans pavillon Rémi-Rossignol, où l'espace est de plus en plus restreint.

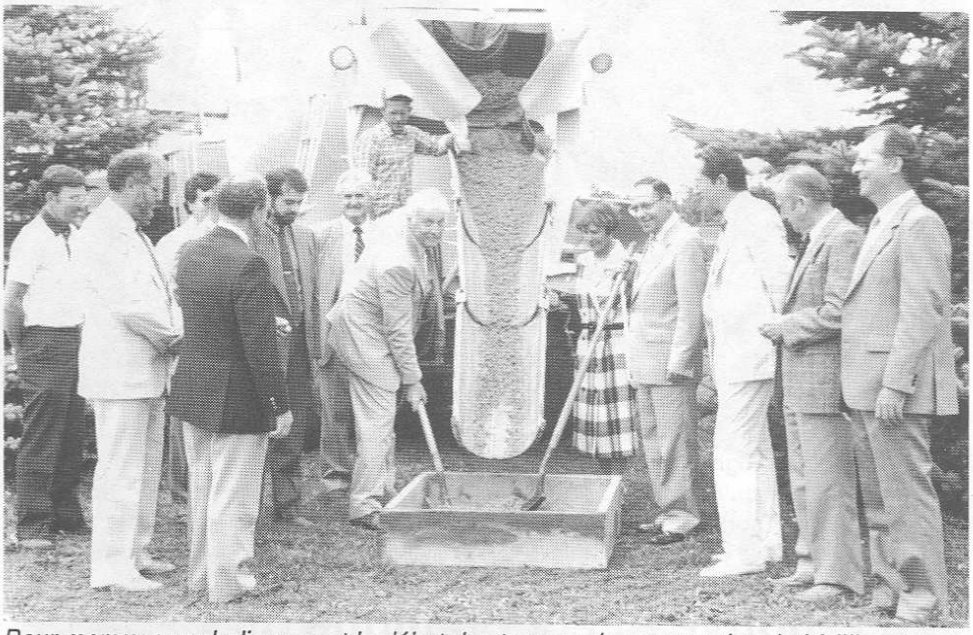

Pour marquer symboliquement le début des travaux de construction de l'édifice du génie (phase 1), on a fait couler le ciment, jeudi dernier, sur le site à proximité du pavillon Rémi-Rossignol. On prévoit que le projet sera complété à la fin mars 1989, au coût de 4,5M$. Plusieurs personnes ont participé à la cérémonie. Au centre, le recteur, Louis-Philippe Blanchard, et le vice-recteur à l'administration, Médard Collette, supervisent la coulée symbolique du ciment.

Guide complété par l'AUCC

La Division internationale de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) a, récemment, complété un guide pour faciliter la compréhension des opérations du Centre de recherches pour le développement international.

Le CRDI est une société de la Couronne située à Ottawa et dont le mandat consiste à favoriser le développement en soutenant des capacités de recherche endogènes dans les pays du Tiers-Monde.

Cette publication est bilingue et s'intitule *Le Centre de recherches pour le développement international: Guide à l'intention des scientifiques des universités canadiennes.* Vous pouvez vous procurer cette publication sans frais en vous adressant aux Publications de l'AUCC, 151, rue Slater, Ottawa, Ontario, K1P 5N1, au numéro 613-563-1236.

M. Massiéra reçoit la médaille Gzowski

Le vice-doyen de la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton, Michel Massiéra, est le récipiendaire de la médaille Gzowski 1987, pour le meilleur article soumis dans les domaines de l'arpentage, du génie des structures et de la construction lourde, et publié dans la Revue canadienne de génie civil en 1987.

Cet honneur est décerné une fois l'an par la Société canadienne de génie civil, qui regroupe plus de 7000 ingénieurs oeuvrant dans le domaine du génie civil.

L'article, qui a permis de recevoir la médaille, s'intitule *La tranchée à boue lourde du barrage OA-11.* Il a été écrit avec le co-auteur, Jean-Jacques Paré, et est paru en décembre 1987 dans la Revue canadienne de génie civil, publiée par le Conseil national de recherches du Canada.

Le Service des loisirs socio-culturels débute sa saison avec Daniel Lavoie

Pour débuter sa nouvelle saison, le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton présente l'artiste Daniel Lavoie, le mercredi 7 septembre, à 20 heures, à l'école secondaire Moncton High.

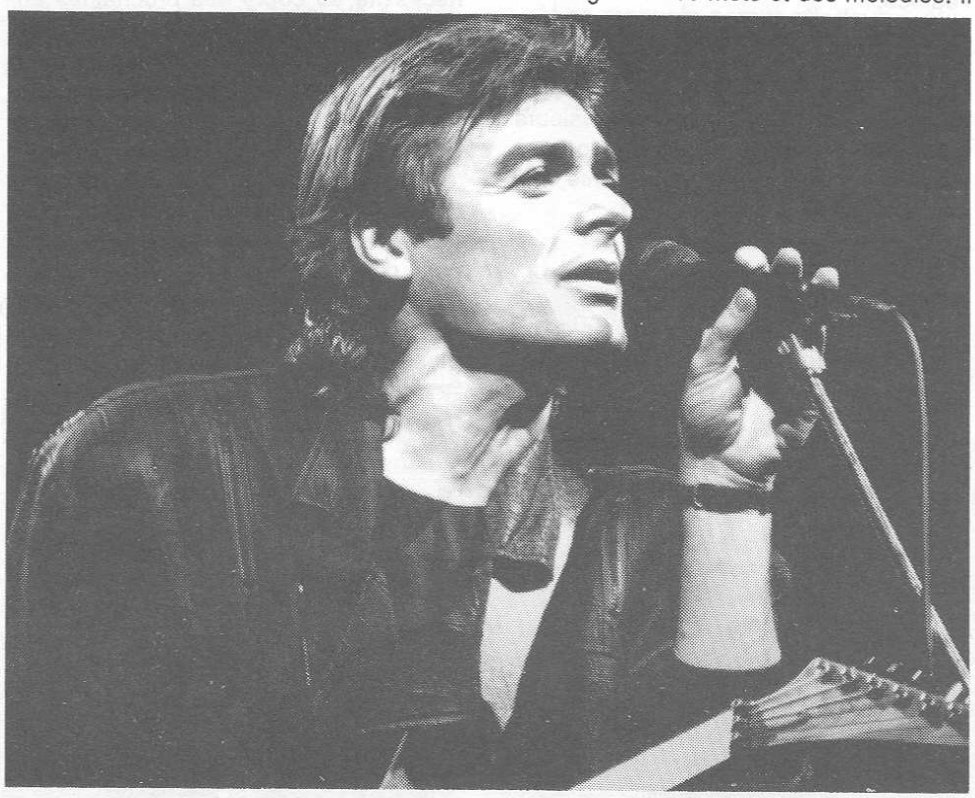

On dit de lui qu'il a "des yeux de velour" et que "son regard est clair comme un lac". Mais on dit aussi qu'avec ce spectacle de "Vue sur la mer", Lavoie démontre avec une nette évidence qu'il est devenu un artiste complet, imposant, un magicien des mots et des mélodies. Il possède un puissant charisme sur scène.

Connu surtout pour ses grands succès, *"Ils s'aiment"* (vente de plus de deux millions au Canada et en France), *"Je voudrais voir New York"*, *"Qui va là"*, etc., ce sont surtout ses deux derniers microsillons *"Tension Attention"* et *"Vue sur la mer"* qui ont propulsé Daniel Lavoie sur les scènes internationales.

Le spectacle que présentera Daniel Lavoie à l'école secondaire Moncton High est exactement le même qu'il a présenté à l'Olympia de Paris et partout au Québec. C'est un spectacle endiablé, chaud, rehaussé par des éclairages et effets spéciaux sophistiqués, un décor à l'américaine saisissant, et soutenu par une formidable équipe de six musiciens.

Les billets sont disponibles aux deux Librairie Acadienne.

Le renouveau économique du Canada passe par les universités

Selon un rapport du Conseil des sciences du Canada, les industries canadiennes ne seront plus concurentielles dans le monde si l'on ne renforce pas le rôle des universités dans l'économie.

Le document, intitulé *Pour réussir dans une économie mondiale,* précise que les universités doivent reconnaître que le transfert de technologie à l'industrie est une activité légitime à l'ère de l'économie fondée sur le savoir. "Mais au cours de cette transition vers une économie du savoir... le Canada n'arrive pas à se maintenir dans la course... Son avenir économique et son rang de nation industrialisée ne sont plus assurés", peut-on lire.

Le rapport est le fruit de trois ans de recherches sur la collaboration entre les universités et l'industrie. En 1987, les dépenses de recherche et de développement dans les universités canadiennes se chiffraient à 1,7 milliard de dollars. Toutefois, la contribution des industries ne représentait que 3,9 pour cent du total. Par ailleurs, 75 pour cent de la R-D universitaire se concentre dans 15 établissements. Tout en insistant sur le besoin de renforcer les liens en sciences et en technologie, le rapport reconnaît aussi que le renouveau économique ne saurait se réaliser sans l'apport des sciences humaines.

Paul Grell en France

Le professeur Paul Grell, de l'École de service social de l'Université de Moncton, s'est rendu à Paris sur l'invitation de Michel Taléghani, chercheur à l'Institut de travail social à Montrouge, et professeur invité à l'Université de Moncton.

Il a donné une conférence à des professionnels en action sociale et à des cadres et élus municipaux sur le thème *Les dessous du chômage,* à Aulnay-sous-Bois, Seine St-Denis. Il a ensuite animé un colloque à dimension internationale de deux jours à Montrouge, *Récits de vie et alcoolisation,* qui réunissait un nombre important d'experts éminents en alcoologie et en sciences sociales.

Il a participé ensuite à un second colloque réunissant des chercheurs français et étrangers sur *Les attitudes des chômeurs = débrouillardise, travail au noir, etc...,* également à Montrouge.

Les commentaires faits par le professeur Grell en faveur de la recherche qualitative ont été particulièrement appréciés, dans un milieu où la tendance à la recherche quantitative reste très forte.

Après le passage d'Alice Breau, professeure à l'École de service social, le séjour de Paul Grell précède maintenant celui qu'effectuera, en octobre prochain, le directeur de l'École, Néré St-Amand. Celui-ci devrait également se rendre à Aulnay-sous-Bois et prépare un colloque à Montrouge sur le thème de *L'épuisement professionnel.*

Un numéro de la revue *Égalité* sur le Canada et la réforme linguistique

Le 22e numéro de la revue Égalité a été lancé publiquement lors de notre Fête nationale, à l'école La Nacelle, de Caraquet. Les invités spéciaux étaient Gérard Snow, coordonnateur de ce numéro, et Maurice Basque, rédacteur en chef.

La revue Égalité consacre son 22e numéro au thème *Le Canada français et la réforme linguistique.* Mes Pierre Foucher et Michel Bastarache mettent en relief différents aspects de l'Accord du lac Meech. Martin Thériault compare les rapports Poirier-Bastarache et Guérette-Smith, Marie-Claire Pitre traite de la revendication des droits linguistiques au XIXe siècle dans la Péninsule acadienne, et Michel Bastarache présente ses réflexions sur la dualité et le multiculturalisme.

Gilberte Couturier-LeBlanc et Aldéo Renaud signent un article intitulé *La formation des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick: survol historique.*

Robert Pichette livre une appréciation critique du livre *Les Maritimes: trois provinces à découvrir.*

Les textes du projet de loi C-72 sur les langues officielles et de l'Accord du lac Meech y sont reproduits intégralement.

La présentation est de la plume de Gérard Snow, qui fait le point sur la réforme linguistique au Canada français. Selon la présidente de la Société acadienne d'analyse politique, Liane Roy, ce numéro très complet saura alimenter le débat politique actuel, particulièrement au sein de la population acadienne.

Les femmes au bas de l'échelle

Selon Statistique Canada, les femmes ne détenaient que 17 pour cent des postes d'enseignement dans les universités canadiennes en 1985, en dépit du fait qu'elles se joignent au corps professoral à un rythme plus rapide que les hommes depuis 1960.

De plus, 81 pour cent des femmes se retrouvaient en sciences humaines, en sciences de la santé et en éducation. La majorité des professeures occupaient des postes aux échelons inférieurs et recevaient un salaire moyen nettement plus bas que celui de leurs collègues masculins.

En 1985, les femmes gagnaient en moyenne 41 300 $ par année, soit environ 10 000 $ de moins que les hommes. La lente progression des femmes vers les échelons supérieurs est attribuable, selon Statistique Canada, à la période d'attente assez longue avant qu'un enseignant puisse accéder au statut de professeur titulaire ou agrégé.

Le MBA à temps partiel

Toutes les personnes désireuses d'entreprendre le programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA) à temps partiel sont invitées à se rendre à la salle 227 du pavillon Léopold-Taillon de l'Université de Moncton, le mercredi 31 août, à compter de 19 heures.

Les personnes admissibles à ce programme d'études sont normalement celles qui détiennent un baccalauréat avec un excellent rendement scolaire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le numéro 858-4121.

UN FONDS DE BOURSES DE 50 000 $ *- Un protocole d'entente a été signé, récemment, entre Maritime Beverages et Pepsi Cola et l'Université de Moncton pour l'établissement et l'administration du Fonds de bourses Maritime Beverages - Pepsi Cola, et constitué d'un don de 50 000 $. Les revenus produits par le capital de ce montant, reçu de Maritime Beverages, ou toutes sommes à y être ajoutées, seront distribués annuellement en bourses à des étudiants et étudiantes inscrits à temps complet à l'Université de Moncton à Moncton. Les bourses porteront le nom de Bourses Pepsi Cola, et le choix des boursiers et boursières se fera par le comité de bourses du Centre universitaire de Moncton, selon les critères de sélection établis. La photo nous laisse voir la signature du protocole d'entente. Dans l'ordre habituel, on remarque, assis: Ron Lavergne, vice-président aux ventes et au marketing à Maritime Beverages; et Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; debout: Lee Doucette, gérant de Maritime Beverages à Moncton; Charles Léger, gérant des ventes à Maritime Beverages à Moncton; Louis Malenfant, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes; Dan Casey, gérant des concessions dans la région Atlantique; et Rhéal Bérubé, directeur du Développement universitaire.*

De grandes célébrations sont prévues lors de la 10e rencontre de l'École de droit

Cette année, l'École de droit souligne sa 10e rencontre annuelle, du 27 au 29 octobre, pendant la même fin de semaine du Retour 88 de l'Association des anciens, anciennes et ami-e-s de l'Université de Moncton.

Le programme provisoire nous apprend que la réunion semestrielle du Programme de l'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO) aura lieu dans la journée du jeudi 27 octobre, et, en soirée, le doyen Gérard Cornu, de Paris, auteur de la nouvelle édition du *Vocabulaire juridique,* prononcera la conférence inaugurale.

Le vendredi 28 octobre, le colloque portera sur *Le français, langue de l'enseignement de la common law.* En soirée, les diplômés, diplômées et ami-e-s de l'École de droit pourront participer au banquet annuel à l'hôtel Beauséjour.

Le samedi 29 octobre, un colloque portera sur *La contribution de l'École de droit à la société et à l'éducation: bilan et perspectives.* Il sera également possible d'assister à la réunion annuelle de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick et à une conférence du juge Jules Deschênes sur *Les effets éventuels du libre-échange sur la pratique du droit.*

En après-midi, il y aura une cérémonie de collation de doctorats honorifiques en droit à Jeanne Sauvé, gouverneure générale du Canada, et à Gérard V. LaForest, juge à la Cour suprême du Canada. En soirée, il y aura le banquet annuel de l'Association des anciens, anciennes et ami-e-s, célébrant le 25e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton.

Un document de consultation du CRSH

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada vient de publier un document de consultation sur ses programmes stratégiques.

Le *volet stratégique* cherche à évaluer les nouvelles avenues de financement à la lumière de l'expérience acquise au cours de la première année d'existence du régime fédéral de subventions de contrepartie, en vertu duquel Ottawa fournit des fonds de recherche équivalents aux contributions que les universités reçoivent du secteur privé. Le conseil a entrepris une vaste étude de ses priorités et de ses activités au printemps 1987 afin d'évaluer l'impact des contraintes budgétaires et de l'incertitude quant à son financement futur.

La nouvelle consultation est une autre étape dans l'évaluation des objectifs. Les préoccupations financières y prennent moins d'importance parce que la situation budgétaire du conseil s'est un peu améliorée depuis 18 mois. "L'engagement du conseil envers la recherche fondamentale reste en tête de liste de ses priorités", rappelle-t-on. Mais il faut aussi donner "plus de visibilité aux sciences humaines et mettre en valeur la pertinence et la nécessité de telles recherches". Une conférence aura lieu en janvier 1989 afin d'approfondir le débat et établir un plan d'action à partir des données recueillies.

Deuxième mandat pour Armand Caron aux Services pédagogiques du CUS

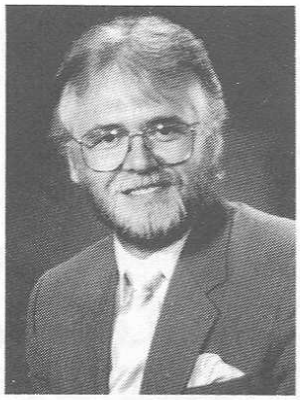

Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton, vient d'annoncer la nomination d'Armand Caron au poste de directeur des Services pédagogiques au Centre universitaire de Shippagan pour un mandat renouvelé de cinq ans.

M. Caron est titulaire d'une licence ès lettres (études françaises) de l'Université Laval, et d'un baccalauréat ès arts (français) du Collège Saint-Louis, d'Edmundston. Depuis 1973, il a suivi un cours de comptabilité, d'initiation à l'ordinateur, un séminaire en administration du personnel et une session de leadership.

De 1973 à 1978, il a été professeur de français au Collège Jésus-Marie et au Centre universitaire de Shippagan. Au niveau administratif, M. Caron possède beaucoup d'expérience. Depuis 1983, il est directeur des Services pédagogiques au Centre universitaire de Shippagan. Il est également responsable du Service de Registrariat. De 1978 à 1983, il a été directeur des Services aux étudiants et étudiantes au CUS, et, de 1979 à 1981, il a été responsable du personnel non-enseignant du CUS.

M. Caron est membre de plusieurs organismes dont les comités inhérents à la *fonction de directeur des Services pédagogiques et de celui sur l'informatisation des* services de registrariat. De 1982 à 1983, il a été membre du Comité central des politiques générales et de coordination des bourses de l'Université de Moncton; de 1981 à 1983, membre-observateur du Sénat académique de l'Université de Moncton, membre-invité du Comité d'attestation d'études de l'Université, et membre de l'unité de négociation de l'entente collective des professeurs et professeures pour l'administration du CUS.

En plus d'être membre de l'Association des registraires des universités et collèges du Canada, il est membre de l'Association des amis et amies du CUS et de la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur.

Enseigner la langue maternelle

Le Département d'études françaises est à la recherche de personnes intéressées à enseigner le français langue maternelle (FR 1875 et FR 1885) à temps partiel afin de se constituer une banque de candidats et de candidates qui pourraient combler des postes éventuellement disponibles. Veuillez vous adresser à la direction du département, pièce 267 de la Faculté des arts, au numéro 858-4050.

Le Recteur annonce trois nominations

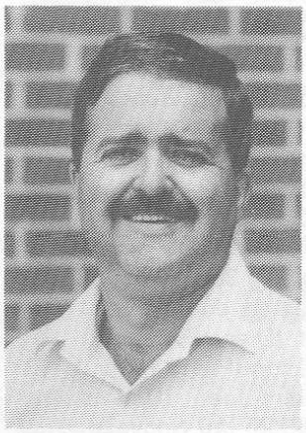

Lewis St-Onge

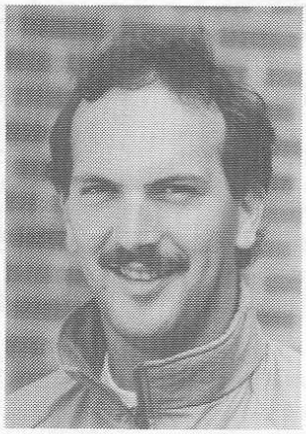

Helder Duarte

Daniel O'Carroll

Le recteur, Louis-Philippe Blanchard, a annoncé la nomination de Lewis St-Onge au poste de conseiller en ressources humaines à l'intérieur du Secteur des relations de travail.

M. St-Onge est gérant du Ceps depuis 1982. Avant d'occuper ce poste, il avait accompli les mêmes fonctions à l'aréna J.-Louis-Lévesque entre 1979 et 1982. Son premier emploi à l'Université de Moncton a été à titre d'adjoint administratif à Vie étudiante.

M. Saint-Onge détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Moncton. Entre 1979 et 1988, il a été membre de plusieurs comités organisateurs d'événements provinciaux, nationaux et internationaux présentés à l'Université de Moncton. M. St-Onge s'est également impliqué au sein de sa communauté en étant membre de l'exécutif du conseil paroissial de la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix et membre d'un comité pour la création d'un Club garçons et filles dans le quartier Est de la ville de Moncton.

Helder Duarte entraîneur au soccer

Le recteur a également annoncé, tout récemment, la nomination de Helder Duarte au poste d'entraîneur de l'équipe masculine de soccer de l'Université de Moncton.

Originaire de Sept-Iles, M. Duarte détient un baccalauréat en loisir de l'Université de Moncton et son niveau III d'entraîneur national. Ex-gardien de but des Aigles Bleus de l'Université de Moncton au cours des cinq dernières saisons, M. Duarte n'en sera pas à sa première expérience à la barre d'une équipe de soccer. En effet, entre 1983 et 1987, l'athlète de 25 ans a dirigé plusieurs formations de niveau mineur, principalement dans la région de Sept-Iles. En 1985, il a dirigé une équipe élite chez les 12 et 13 ans en vue d'une participation aux Jeux d'été du Québec. De plus, il a entraîné, pour une période de deux ans, une formation féminine senior, qui a obtenu une troisième position à la Coupe du Québec, en 1984.

Depuis trois ans, M. Duarte a été impliqué de très près avec les équipes de soccer de la région du Sud-Est participantes à la Finale des Jeux de l'Acadie.

A titre de joueur, mentionnons qu'il a, entre autres, fait partie, en 1978, de l'équipe espoir du Québec, chez les 16 et 17.

A part son travail à titre d'entraîneur des Aigles Bleus, M. Duarte occupera, pour la prochaine année, le poste de responsable du Service des activités récréatives du Centre universitaire de Moncton. M. Duarte succède ainsi à Paul Boudreau qui a accepté un contrat d'un an à titre de professeur.

Daniel O'Carroll, directeur athlétique et responsable des sports universitaires

Une autre nomination est celle de Daniel O'Carroll au poste de directeur athlétique à l'École d'éducation physique et de loisir.

M. O'Carroll est professeur à l'École d'éducation physique et de loisir depuis 1973. Il détient une maîtrise en éducation physique de l'Université d'Ottawa, un baccalauréat en éducation physique de l'Université de Montréal et un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton.

Entraîneur de l'équipe féminine de volley-ball, les Anges Bleus, depuis 1974, M. O'Carroll a reçu de nombreux titres et occupé plusieurs fonctions importantes au sein de comités de toutes sortes à l'Université de Moncton. Lors des deux dernières années, il a, entre autres, reçu le titre d'entraîneur de l'année au sein de l'Association universitaire de volley-ball féminin des provinces de l'Atlantique. Depuis 1980, il occupe le poste de directeur de l'École de volley-ball de l'Université de Moncton. En 86 et 87, il a assuré la coordination de matchs internationaux de volley-ball au Centre universitaire de Moncton opposant le Canada, la Corée du Sud et Cuba. Au cours des années, il a également été directeur de l'Institut de leadership de l'Université et responsable du secteur académique à l'École d'éducation. Entre 1973 et 1980, M. O'Carroll a été entraîneur des équipes masculines de gymnastique sportive, d'athlétisme et de volley-ball.

En 1987, M. O'Carroll a été président du comité organisateur de la 8e Finale des Jeux de l'Acadie; vice-président de l'Association des conseillers scolaires francophones du N.-B. (1987); membre du conseil scolaire du district numéro 13; président de la section Petitcodiac de la SANB (82-84); directeur du comité provisoire sur l'étude de la situation du sport amateur en milieu francophone au N.-B.; membre de différents comités au sein de la Société des Jeux de l'Acadie; membre du comité consultatif de la FFHQ pour le projet "Les franco-actifs"; et membre du comité d'étude sur le statut du sport amateur au N.-B. - rapport Finn-Campbell.

Sur le plan professionnel, M. O'Carroll a, entre autres, offert des cours sur la formation des cadres administratifs sportifs aux Iles Maurice, à Djibouti et à Haïti. De plus, il a à son crédit trois publications: *"Manifeste de l'éducation physique et sportive"*, *"La sophrologie appliquée au sport de volley-ball"* et *"Les illusions d'une profession"*.

Le 25e du DAV

Rappelons que jusqu'au 4 novembre, la Galerie d'art présente une exposition spéciale soulignant le 25e anniversaire de fondation du Département des arts visuels. Bienvenue.

Enseignement médiatisé pour les personnes habitant en régions éloignées

Dans le cadre d'un projet d'enseignement médiatisé, l'Éducation permanente du Centre universitaire de Moncton offre des cours de niveau universitaire à l'intention des personnes habitant en régions éloignées de l'Université.

Au cours du prochain semestre, quatre cours seront offerts par conférence téléphonique, et un cinquième par l'entremise de la chaîne de télévision ASN.

Voici les cours qui seront offerts par conférence téléphonique:

ED 2730 -
Difficulté d'apprentissage
(3 crédits)

Définition, caractéristiques, causalité et incidence. Dépistage et programmes remédiatifs. Approche perceptuelle-motrice, behaviorale et cognitive. Une attention particulière sera accordée à un modèle conceptuel des facteurs déterminants de l'apprentissage chez l'élève en difficulté et à l'éclairage offert par le modèle de traitement de l'information.

Ce cours se donnera du 12 septembre au 19 décembre, le lundi, de 18 h 30 à 21 h 15, avec le professeur Raymond Vienneau.

EC 2020 -
Économie et vieillissement
(3 crédits)

Analyse des conséquences économiques du vieillissement. Impact du phénomène collectif du vieillissement sur la structure de la consommation, de l'épargne, de la production et de la main-d'oeuvre. Implication du vieillissement sur les services publics et les programmes sociaux, et sur le capital social. Aperçu du problème de vieillissement avec accent sur les choix individuels susceptibles de préparer l'individu pour le vieillissement dans un contexte de société vieillissante. Une partie de ce cours sera présentée sur vidéocassettes.

Ce cours se donnera du 13 septembre au 20 décembre, le mardi, de 18 h 30 à 21 h 15, avec le professeur Ronald C. LeBlanc.

AD 2211 -
Principes de management I
(3 crédits)

Définition du management. Fonctions du management. Planification et contrôle des activités: la formulation d'objectifs, la prise de décisions, les stratégies et les politiques, les techniques de contrôle.

Ce cours se donnera du 14 septembre au 21 décembre, le mercredi, de 18 h 30 à 21 h 15, avec le professeur Normand Hétu.

ED 6123 -
Théories de l'administration scolaire II
Préalable: ED 6112 (3 crédits)

Des auteurs vus précédemment, ce deuxième cours veut spécifiquement développer chez les administrateurs et administratrices scolaires des attitudes et des aptitudes sur le plan conceptuel, affectif et évolutif afin d'en arriver à un leadership plus efficace en administration de l'éducation.

Ce cours sera donné du 8 septembre au 22 décembre, le jeudi, de 18 h 30 à 21 h 15, avec le professeur Kabulé Wéva

AD 1211 -
Introduction aux affaires
(3 crédits),

Ce cours sera présenté sur la chaîne ASN, le samedi, de 9 heures à 10 heures, du 10 septembre au 17 décembre, ou sur vidéocassettes dans les centres en région qui ne peuvent capter ce réseau de télévision.

Ce cours présente les concepts de base permettant de comprendre et de modifier le fonctionnement de l'entreprise. Les parties principales du cours sont l'organisation et la gestion des ressources humaines, le marketing, la finance, la comptabilité et l'informatique, et la gestion de la production. A la fin du cours, l'étudiant ou l'étudiante devrait pouvoir relier les activités de l'entreprise à l'une de ses fonctions principales, et devrait pouvoir proposer des mesures visant à améliorer la productivité. Ce cours prépare les étudiants et étudiantes à suivre des cours plus avancés en gestion des affaires.

Une série de 30 émissions télévisées d'une demi-heure chacune reprennent la matière du volume, Boone, Kurtz, *"L'entreprise d'aujourd'hui,* HRW, 1983. Les émissions ont été préparées par un groupe de professeurs de la Faculté d'administration, en l'occurence Hugues Roy, Albert Gadbois, Naguy Helmy, Claude Dionne, Edgar Léger, Gaston Aubé, Ronald Bourque et Nha Nguyen.

Les inscriptions auront lieu le mardi 6 septembre, de 18 h 30 à 20 heures, dans chacun des centres de réception, Saint-Louis-de-Kent (Diane Boudreau, 523-4486), Fredericton (Pierre Renault, 453-2731), et Saint-Jean (Donald Deschênes, 634-6306), au Nouveau-Brunswick, et Abram Village (Collette Aucoin, 436-4881), à l'Ile-du-Prince-Édouard. Les inscriptions par la poste seront reçues jusqu'au 8 septembre.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la personne ressource dans le centre le plus près de votre région, ou encore au bureau de l'Éducation permanente à Moncton, au numéro (506) 858-4121 ou (506) 858-4097.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère, William Thériault

Secrétaire Nicole Cormier
Montage Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.